



CONVOCATION

À TOUTES LES DÉLÉGUÉES
À TOUS LES DÉLÉGUÉS
DE L'A.P.L.

AVIS DE CONVOCATION BUREAU DES DÉLÉGUÉS

Séance ordinaire

Par la présente, vous êtes convoquées et convoqués à une séance ordinaire du BUREAU DES DÉLÉGUÉS qui se tiendra :

LE MARDI, 26 NOVEMBRE 2024

👉 **18 h 00** 👈

Accueil à partir de 17 h 30

RENCONTRE VIRTUELLE

Participer à la réunion Zoom -

<https://us06web.zoom.us/j/3427431650?omn=85398672117>

En arrivant dans la rencontre, les participants seront automatiquement dirigés vers une salle d'attente. À compter de 17h30, des membres du conseil exécutif permettront aux personnes autorisées d'accéder à la salle de rencontre.



PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Ratification du procès-verbal de la réunion du 9 octobre 2024;
3. Présentation des nouveaux membres;
4. États financiers et prévisions budgétaires;
5. Assurances – Campagne de mise à jour;
6. Santé et sécurité au travail;
7. Projet pour contrer les effets de la rareté du personnel enseignant;
8. Info-sanction du MEQ;
9. Application « Ma CSQ »;
10. Informations;
11. Questions diverses...
12. Nouvelles de mon milieu;

Guy Poissant, 1^{er} vice-président
L'Association des professeurs de Lignery (CSQ)
36, boul. Taschereau – CP 36
La Prairie QC J5R 3Y1
Tél : 450-659-5491 ou 438-320-5491
Courriel : z27_lignery@aplcsq.net
SiteWeb : www.lignery.ca

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU BUREAU DES DÉLÉGUÉS DE L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY (CSQ), LE MARDI 26 NOVEMBRE 2024 À 18 HEURES 00 MIN., EN VISIOCONFÉRENCE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR GUY POISSANT.

- ORDRE DU JOUR -

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Ratification du procès-verbal de la réunion du 9 octobre 2024;
3. Présentation des nouveaux membres;
4. États financiers et prévisions budgétaires;
5. Assurances – Campagne de mise à jour;
6. Santé et sécurité au travail;
7. Projet pour contrer les effets de la rareté du personnel enseignant;
8. Info-sanction du MEQ;
9. Application « Ma CSQ »;
10. Informations;
11. Questions diverses...
12. Nouvelles de mon milieu;

PRÉSENCES :

(ARCHIVES BDD-986-04)

Provost, Martine, présidente
Poissant, Guy, 1^{er} vice-président
D'Amour, Kim, 2^e vice-présidente
Renaud, Hélène, 3^e vice-présidente
Côté, Valérie, 4^e vice-présidente
Hébert, Sophie, secrétaire générale
Amyot, Stéphanie
Arcand, Annie
Beaudet, Caroline
Bélanger, Sylvie
Boudreau, Denis
Bourdeau, Mélissa
Bourdon, Véronique
Boursier, Annie-Claude
Boutet, Christine
Boyer, Estelle
Breen, Richard
Brunet, Karine
Cardinal, Nadia
Carrière, Geneviève
Cayouette, Josée
Chalifoux-Beaudry, Geneviève
Champagne, Sylvain
Charest, Caroline
Choquette, Anic
Cousineau, Léa

David, Sabrina
Delisle, Dominique
Demers, Stéphanie
Déniel, Caroline
Deschamps, Sylvie
Deschênes, Alex
Deschênes, Catherine
Dontigny, Jessica
Dupré, Patrick
Enciso, Béatriz
Fontaine, Shirley
Gareau, Annick
Gauthier, Hélène
Gervais, Jean-Simon
Gionet, Marianne
Girard, Marie-Josée
Girard, Marilyn
Goulet, Michèle
Goulet-Vallières, Antonin
Greaves, Marie-Pierre
Grenier, Mélanie
Grondin, Chantal
Gruffy, Sandrine
Guérin, Jacinthe
Hamel, Marie-Hélène
Hébert, Geneviève

Jaffelin, sophie
Jarry, Christine
Jomphe, Karelle
Laberge, Isabelle
Lafontaine-Côté, Marie-Claude
Lagarde, Brigitte
Lalonde, Camille
Lamanque, Lucie
Lapierre, Isabelle
Lapierre, Véronik
Laprade-Chartier, Carolane
Leclerc, Annie
Leclerc, Chantal
Leduc, Marilène
Legault, Isabelle
Lemire, Julie
Lépine, Tanya
Létourneau, Julie
Léveillé, Catherine-Marie
Lévesque, France
Mailhot, Sophie
Malaborza, Mélanie
Marcouiller, Denis
Meunier, Marc-Étienne
Michel, Amélie
Myre, Félix
Norris, Sébastien

Pelletier, Myriam
Perras, Élizabeth
Perras, Janique
Primeau, Chantal
Quesnel, Caroline
Reid, Philippe
Ross, Sylvie
Rousseau, Cédric
Rousseau, Lyne
Roy, Sébastien
Simoneau, Maude
Soucy, Éric
St-Jean, Valérie
St-Pierre, Annie
St-Pierre, Josianne
Tétreault, Marie-Paul
Théorêt, Virginie
Thibeault, Émilie
Tragnée, Josée
Trédemy, Karine
Tremblay, Alexandra
Trudel-Crête, Karine
Venne, Jean-Marc
Verreault, Michel
Vivier, Alexandra

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Guy Poissant, 1^{er} vice-président, présente l'ordre du jour.

26-11-BDD-24-25-1608

Il est proposé par Josée Tragnée, appuyée par Mélanie Malaborza, que l'ordre du jour soit accepté.

On procède au vote sur la proposition.

Adoptée à l'unanimité.

2. RATIFICATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 9 OCTOBRE 2024

26-11-BDD-24-25-1609

Il est proposé par Josée Tragnée, appuyée par Sébastien Roy, que le procès-verbal de la réunion du 9 octobre 2024 soit accepté.

On procède au vote sur la proposition.

Adoptée à l'unanimité.

3. PRÉSENTATION DES NOUVEAUX MEMBRES

Sophie Hébert, secrétaire générale, explique, selon le *Code du travail* et les *Constitutions et Règlements APL*, les procédures d'adhésion des nouveaux membres à L'Association des professeurs de Lignery (CSQ). Elle présente les récentes adhésions reçues.

NOUVEAUX MEMBRES

Ami, Inas	Iuonas, Alexandra Bianca
Aubry, Ariane	Kentzinger, Marie-France
Beauvais-Lanthier, Maxime	Klug, Alexander
Belaifa, Abdelhamid	Labbé, Valérie
Belouin, Stacy	Ladouceur, Valérie
Bergeron, Francis	Laforce Brunet, Sophie
Blanchard, Chloé	Lalonde Gingras, Vanessa
Boudeffa, Lamis	Lapointe, Amélia
Brideau, Caroline	Laroche, Karine
Cameron, Mikael	Laroche, Louis
Caraulan Codreanu, Dorina	Leblanc, Gabriel
Caron, Maude	Leblanc, Judith
Chartrand, Geneviève	Leblanc, Maryka
Chartrand, Marie-Ève	Lemelin, Victoria
Cloutier, Marie-Josée	Longfort, Aldo
Comtois, Bianca	Lupien, Myriam
Côté, Anne-Marie	Lupien, Véronique
Cretu, Victoria	Mahi Agole Mahi, Arthur
Culhane, Martine	Malette, Nathalie
Cyr, Marie-Ève	Martin, Rebecca
Cyr, Rosalie	Mayang Ambassa, Edwige Nadine
De Villers, Émilie	Mayer, Pierre
Deguire, Alexanne	Messina, Clément-Martin
Desjardins-Ouimet, Véronique	Millard, Julie
Deveau, Sébastien	Morneau, Jasmine
Dumouchel, Audrey	Mostafavirad, Fatemeh
Éthier, Kevin	Negru, Cristian
Fasciano, Tania	Neveu, Sandra
Fillion, Joannie	Nicholson, Laurie
Fillion, Mollie	Odnal, Victor
Gagnon, Nicolas	Ouellet, Marie-Pier
Gagnon-Degarris, Marielle	Paho Epse Ndjike Nana, Dyanne
Gauthier-Plourde, Gabrielle	Marcelle
Grenier, Karine	Paquette, Carol-ann
Guinard, Lilianne	Parent, Maxence
Habaieb, Brahim	Parra Talero, Andrea Patricia
Haddadji, Zinedinne	Patenaude-Charbonneau, Thomas
Hallée, Isabelle	Payuk, Olha
Houd, Saïda	Pelland, Marie-Pier
Huysmans-Gervais, Catherine	Poissant, Rosemarie
Igtnia Ngahane, Marius Albertini	Pouliot Aguillon, Xavier

Pruneau, Émy
Riendeau, Denise
Sabkhi, Ibtissem
Sabourin, Marie-Claude
Sapguen Noukue, Ebbon
Sellam, Leila Sarrah
Simard, Marc-Antoine
Tanguay, Jérémy

Tchikangoua Kouakep, Mariane
Sorelle
Tessier-Baillargeon, Vanessa
Therrien, Frédérique
Trudeau-Proulx, Charlotte
Vertefeuille, Gabrielle
Weaner, Sylvie
Yettou, Ounissa
Langevin, Éloïse

4. ÉTATS FINANCIERS ET PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Guy Poissant, 1^{er} vice-président, mentionne d'entrée de jeu que l'augmentation du nombre de membres et de différents dossiers (d'action professionnelle, de dossiers juridiques, d'enjeux pédagogiques, etc.) a entraîné l'ajout de personnel administratif et politique au bureau de L'APL. Il indique que l'organisation de l'espace physique est devenue un enjeu. Il explique les étapes qui mèneront à la présentation d'un projet d'agrandissement.

Guy Poissant présente et commente l'état comparatif 2023-2024 et les prévisions budgétaires pour l'année 2024-2025. Il dépose également les états financiers pour l'exercice s'étant terminé le 31 août 2024, selon le rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant. (Hénaire Danis Brunet SENCRL Société de comptables professionnels agréés)

Il présente ensuite les trois propositions suivantes :

- 1- Que le Bureau des délégués recommande à l'Assemblée générale d'accepter les états financiers au 31 août 2024 tels que préparés par *Hénaire Danis Brunet SENCRL Société de comptables professionnels agréés*.
- 2- Que le Bureau des délégués recommande à l'Assemblée générale d'adopter les prévisions budgétaires 2024-2025.
- 3- Que le Bureau des délégués recommande de nommer l'expert-comptable *Hénaire Danis Brunet SENCRL Société de comptables professionnels agréés* pour accomplir une mission d'examen pour les états financiers au 31 août 2025.

26-11-BDD-24-25-1610

Il est proposé par Guy Poissant, appuyé par Sylvie Deschamps, que les trois propositions concernant les états financiers et les prévisions budgétaires soient acceptées en bloc.

On procède au vote sur les propositions en bloc.

Adoptée à l'unanimité.

5. ASSURANCES – CAMPAGNE DE MISE À JOUR

Guy Poissant présente et commente les conditions de renouvellement au 1^{er} janvier 2025 de la police 8752 de Desjardins Assurances. Il explique les différentes étapes de la campagne de mise à jour qui s'étendra du 29 novembre au 9 décembre 2024.

Il précise que les personnes déléguées recevront un courriel à transférer au personnel enseignant de leur établissement contenant toutes les informations pertinentes à la campagne de mise à jour.

Des échanges ont lieu et on répond aux questions.

26-11-BDD-24-25-1611

Il est proposé par Patrick Dupré, appuyé par Chantal Leclerc, que le communiqué remis à l'occasion de la mise à jour des assurances et produit par L'APL mentionne clairement la variation de paiement de chaque volet du programme d'assurances par rapport à l'année précédente à partir de la mise à jour pour l'année 2026.

On procède au vote sur la proposition.

Adoptée à l'unanimité.

6. SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Hélène Renaud, 3^e vice-présidente, indique qu'étant donné la conjoncture, il est important que le personnel enseignant redouble de vigilance et se protège pour éviter des malentendus ou des allégations d'actes répréhensibles.

Des échanges ont lieu et on répond aux questions.

7. PROJET POUR CONTRER LES EFFETS DE LA RARETÉ DU PERSONNEL ENSEIGNANT

Kim D'Amour, 2^e vice-présidente, annonce la reconduction du *Projet pour contrer les effets de la rareté du personnel enseignant*. Elle invite les personnes déléguées à en discuter avec leurs collègues et les membres de leur CPE. Elle souligne que la rémunération a été bonifiée par rapport à l'an dernier : le taux est maintenant de 1/1000 du traitement annuel + 33% pour le temps effectué en sus de la tâche (l'an dernier, il était de 1/1000 + 20%).

Des échanges ont lieu et on répond aux questions.

8. INFO SANCTION DU MEQ

Martine Provost, présidente, annonce que l'Info-sanction 24-25-08 du ministère de l'Éducation vient confirmer :

- La fin du « déblouage » au 2^e cycle du secondaire;
- La responsabilité des CSS de prendre les moyens pour respecter la promotion par matière au 2^e cycle du secondaire;
- La note de passage est fixée à 60 %;
- La compétence exclusive au personnel enseignant d'attribuer un résultat faisant suite à une évaluation;
- Le caractère exceptionnel des exemptions de classement au niveau supérieur sans la réussite du niveau du programme correspondant.

Elle fait remarquer que la révision de la grille-matière et de l'offre de programme pour 2025-2026 dans les établissements est la période tout indiquée pour mettre de l'avant le respect de la promotion par matière au 2^e cycle du secondaire. Elle rappelle que c'est la responsabilité du Centre de services et des établissements de s'assurer que les règles entourant l'évaluation des apprentissages soient respectées. Elle ajoute que la FSE et L'APL, dans le cadre de « L'offensive professionnelle », poursuivent l'objectif de faire cesser les pratiques illégales de promotion automatique parce qu'elles entraînent des conséquences importantes sur la composition de la classe ainsi que sur la tâche du personnel enseignant. Elle invite les personnes déléguées à discuter de cette situation avec leurs collègues, notamment les membres du comité des Normes et modalités, du comité Projet pédagogique, les membres du CPE et les responsables « matière ».

Des échanges ont lieu et on répond aux questions.

9. APPLICATION « MA CSQ »

Hélène Renaud présente la nouvelle application *Ma CSQ* et invite les membres de L'APL à télécharger cette application pour rester informé sur l'actualité syndicale et pour avoir accès rapidement à sa carte de membre. Elle annonce que les membres qui installeront l'application avant le 15 janvier courront la chance de gagner une montre intelligente.

10. INFORMATIONS

a) Consultation en cours

Kim D'Amour fait le point sur l'avancement des travaux de *L'offensive professionnelle et pédagogique* lancée par la FSE. Elle revient sur la première consultation portant sur l'incivilité et en révèle quelques chiffres. Elle annonce le lancement de la deuxième consultation : elle portera sur l'évaluation des apprentissages au secteur des jeunes.

Elle en profite pour signifier que L'APL sondera de son côté le personnel enseignant des écoles préscolaire et primaires sur la mise en place de l'aide à la classe.

Martine Provost souligne l'importance de cette dernière consultation pour L'APL afin de faire le suivi au national et au local de cette nouvelle disposition.

b) Prochain Bureau des délégués – Assemblée générale du 18 décembre 2024

Martine Provost rappelle la prochaine Assemblée générale suivie du Bureau des délégués le 18 décembre prochain dès 16h30 au Centre municipal de Saint-Constant. Elle rappelle que puisqu'on y servira un repas, l'inscription est requise. Elle annonce également la venue d'une invitée spéciale : Karine Nantel, première vice-présidente de la FSE, viendra à la rencontre des membres de L'APL à cette occasion.

c) Rencontre et session APL à venir

Kim D'Amour annonce la tenue de trois rencontres et sessions APL à venir. Celles-ci s'adressent aux nouvelles personnes régulières à temps plein, aux personnes à statut particulier (E2) et aux personnes aspirantes à la liste de priorité ou de rappel. Elle invite les personnes déléguées à consulter l'aide-mémoire au besoin et à transmettre l'information à leurs collègues. Elle rappelle que l'inscription est requise.

Elle répond aux questions.

d) Mise à jour GUM

Valérie Côté, 4^e vice-présidente, dresse un premier bilan de l'opération « *Signature des cartes de membre électronique* » : à ce jour, un peu plus de 2 000 personnes enseignantes ont procédé à la signature électronique de leur carte. Elle indique qu'une sollicitation des personnes déléguées est à prévoir pour augmenter ce nombre.

En attendant, elle rappelle que les cartes de membre en format papier expirent en décembre 2024, elle montre le chemin à prendre dans l'application *MaCSQ* pour accéder à la carte de membre électronique et elle invite le personnel enseignant n'ayant pas participé à l'opération de signature électronique à communiquer avec L'APL pour obtenir à nouveau le lien afin de procéder à la signature électronique.

11. QUESTIONS DIVERSES

a) Libération Plan d'intervention

Une personne déléguée demande si les écoles ont un budget pour la libération des personnes enseignantes qui préparent ou assistent au plan d'intervention.

b) Rémunération

Une personne déléguée demande des précisions quant aux coupures de traitement. Elle se demande le moment approprié pour demander de renégocier cette clause.

Martine Provost répond qu'une clause, qu'elle soit nationale ou locale, ne se négocie pas à la pièce à l'extérieur du processus de renouvellement de la convention collective.

Kim D'Amour apporte certaines précisions quant à l'application des coupures de traitement dans des cas particuliers. Elle invite les membres qui se questionnent sur des coupures qu'ils ont subies à communiquer avec L'APL pour que cette dernière puisse procéder à la vérification de leur paie.

Des échanges ont lieu et on répond aux questions.

c) Recensement élèves au secondaire

Une personne déléguée informe L'APL qu'elle n'a pas reçu les feuilles pour le recensement des élèves au secondaire de son école. Elle se demande si c'est normal.

Kim D'Amour répond que son établissement n'a pas encore acheminé au Centre de services les tâches GPI et que c'est pour cette raison que L'APL n'a pas encore envoyé les feuilles jaunes. Hélène Renaud l'invite à communiquer avec elle pour éclaircir la situation.

12. NOUVELLES DE MON MILIEU

Personne n'est intervenu à ce point.

Kim D'Amour profite de la fin de la rencontre pour rappeler les bonnes habitudes à adopter lors des séances virtuelles pour faciliter l'inscription et l'accueil en début de réunion.

À 20 H 38 MIN, L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISE, LA SÉANCE EST UNANIMEMENT LEVÉE.
